

Les insertions parenthétiques

Danielle Forget

Volume 28, numéro 2, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603196ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603196ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Forget, D. (2000). Les insertions parenthétiques. *Revue québécoise de linguistique*, 28(2), 15–28. <https://doi.org/10.7202/603196ar>

Résumé de l'article

Les insertions parenthétiques constituent un mode énonciatif particulier qui tire profit de la dimension spatio-temporelle du discours ou du texte. Plus qu'une rupture d'énoncés, elles renvoient à la représentation cognitive de l'énonciation en cours et présent, de ce fait, un discours parallèle avec incidence sur le plan interactionnel. Cet aller-retour entre l'avant-plan et l'arrière-plan discursif que pratique le locuteur sera à la source de plusieurs effets argumentatifs dans le texte.

LES INSERTIONS PARENTHÉTIQUES

Danielle Forget
Université d'Ottawa

1. Introduction

Le discours, tant à l'oral qu'à l'écrit, suppose une succession d'énoncés. À l'oral, cette succession se manifeste principalement par un ordre temporel, tandis qu'à l'écrit, l'ordre linéaire prend en charge la succession que l'on peut aborder en termes de progression. Nous avons choisi de nous attacher à l'une des manifestations particulières de la progression discursive : celle, voisine des incisives et incidentes, que nous appellerons les insertions parenthétiques. Nous nous proposons de voir comment le texte littéraire exploite ces procédés mis au compte de la rupture par le fait qu'ils s'insèrent dans l'énoncé ou se situent en retrait de ce dernier par une certaine autonomie, syntaxique et intonative, que marque à l'écrit l'utilisation des tirets. L'approche pragmatique que nous préconisons permet d'appréhender ces procédés à travers une hiérarchisation des plans discursifs qui rend mieux compte, à notre sens, de sa raison d'être dans le texte, en général et dans le texte littéraire en particulier, mieux que ne le ferait une optique exclusivement stylistique.

2. Propriétés structurelles

Deux traits principaux caractérisent ces séquences : l'*autonomie syntaxique* renforcée par un *décrochement intonatif* que rend, à l'écrit, la ponctuation par les tirets incitant à la pause, quand ce ne sont pas d'autres indices de force illocutoire qui se manifestent. En effet, dans l'exemple suivant, tiré d'un roman policier de Julia Kristeva :

- (1) *Seulement, Monsieur Fish ne l'entendait pas de cette oreille; il voulait tout avoir, tout de suite. Grosse bagarre, la veille de son départ pour Londres.*

Mais j'ai compris dans la nuit du samedi au dimanche — ou était-ce déjà le petit matin? — qu'il n'était pas parti à l'étranger.

Possessions, p. 152

l'insertion parenthétique se présente comme une proposition coordonnée par *ou*; elle se constitue en entité grammaticale dont l'autonomie pourrait se vérifier par la possibilité de supprimer le segment inséré sans que cela affecte la grammaticalité de l'énoncé E. Cette suppression est possible dans la majorité des cas, soutiennent Delomier et Morel 1986 : 148. Par ailleurs, les auteures démontrent fort justement dans leur étude sur un corpus oral à quel point l'intonation joue un rôle important. Elle permet de démarquer l'insertion du reste de l'énoncé par les indices suivants, qui peuvent caractériser plusieurs «paliers intonatifs» dans un même énoncé (ibidem : 142-143) : 1° rupture dans la courbe mélodique; 2° accélération du débit de l'insertion I (dans un schéma où I s'insère entre E et E'); 3° des pauses, surtout suivant I.

En dépit que notre travail se poursuive sur un corpus écrit, nous ne pouvons négliger ces particularités intonatives et leur incidence à l'écrit, surtout lorsque la ponctuation traduit, comme dans l'exemple (1), un changement énonciatif : la question posée en insertion suggère ce qui serait à l'oral une courbe intonative particulière. L'oral et l'écrit partagent plusieurs phénomènes, dont les insertions parenthétiques, même si la fonction et l'organisation de ces dernières sont soumises aux contraintes de chacun des modes. Faute d'avoir tenu compte des différences et des ressemblances entre l'oral et l'écrit, la confusion prévaut souvent dans la délimitation des insertions parenthétiques. Circonscrire la problématique pose de sérieux problèmes étant donné la variété des phénomènes couverts : cela va du détachement d'éléments à partir du noyau syntaxique de la phrase aux propositions détachées et reconnues traditionnellement comme telles par la grammaire (incises, incidentes), en passant par les interruptions au niveau conversationnel qui entrent en correspondance avec les digressions au sein du paragraphe, à l'écrit. Il nous semble impossible de couvrir par un seul terme toutes ces manifestations et, en conséquence, d'engager un débat sur les types de critères qu'il vaudrait mieux retenir (intonatifs, syntaxiques, stylistiques, rhétoriques, etc.), afin de délimiter l'objet d'étude.

Aussi, notre propos se bornera à étudier un phénomène observable de l'écrit, puisqu'il correspond à une pratique spécifique, évidente, qui s'affiche par le recours aux tirets. Ce choix se justifie par un souci heuristique : identifier un procédé de façon sûre sans présumer des conclusions à tirer. Et si nous tenterons parfois une extension des conclusions vers l'oral, c'est tout simplement que notre objet d'étude constitue l'une des formes de ruptures pratiquées au niveau langagier et que, par conséquent, il partage des traits avec d'autres modes de

construction. En outre, nous croyons que l'insertion parenthétique trouve sa source dans le discours (mettant en présence locuteur et destinataire dans une situation d'énonciation délimitée dans le temps), convoquant ainsi forcément l'oral. Il est d'autant plus vraisemblable que les ruptures par tirets se trouvent en correspondance, *mutatis mutandis*, avec ces décrochements intonatifs qu'ont observés Delomier et Morel 1986. Mais à l'écrit, certaines particularités se trouvent renforcées par une évolution propre de la pratique de l'insertion qui justifie le choix du corpus.

Des marques de cohésion sont souvent présentes dans I, attestant le lien qu'elle entretient avec l'énoncé dans lequel elle s'insère. Les reprises anaphoriques sont fréquentes, et même la structure grammaticale de l'insertion vient suggérer qu'elle complète grammaticalement la portion insérante (étant constituée d'un syntagme prépositionnel, par exemple) ou qu'elle lui est conjointe par un connecteur (que ce soit *ou, parce que, etc.*). Ainsi, malgré l'explicitation d'un lien avec E, on ne peut nier la quasi-absence de contraintes sur l'insertion. D'abord, l'explicitation du lien par un connecteur ou autrement n'est pas nécessaire. Il se trouve, en effet, des insertions parenthétiques qui semblent parachutées au milieu de E, sans marques cohésives; même les reprises anaphoriques peuvent être évacuées. Il en va ainsi des proverbes ou aphorismes insérés, comme dans cet exemple de Ringuet 1991 [1957] :

- (2) *Il en écrivit à son père qui commençait à le croire quand il apprit le décès de son fils, trop tard cependant pour qu'il pût se rendre à la ville. Se déranger lui eût d'ailleurs été difficile, parce que — un malheur n'arrive jamais seul — la jument s'était gravement blessée en trébuchant dans un caniveau.*

Trente arpents, p. 323

Force est alors d'invoquer un rapport qui s'établit par inférences sur le plan discursif; seul ce rapport peut justifier le rôle de l'insertion dans l'exemple ci-dessus puisque, en effet, chacune des portions E et I est autonome grammaticalement. Soulignons de plus l'autonomie de force illocutoire que comporte l'insertion, ce qui lui permet d'associer, sans contrevenir à une grammaticalité autrement compromise, la force interrogative à la force assertive, comme en (1).

Les insertions sont souvent mises hâtivement sur le compte des interruptions ou des défauts d'encodage. L'hypothèse attribuant, à l'oral, ces insertions au manque de planification du message me semble à rejeter, parce que trop englobante. En situation d'énonciation, il se peut, en effet, que des interruptions surviennent au milieu de l'énonciation : soit qu'elles soient dues à des circonstances fortuites (p. ex., le téléphone sonne, et le locuteur réagit verbalement au

milieu du message en cours), soit que le locuteur lui-même ait mal amorcé son message et doive l'ajuster à cause d'une erreur, d'une imprécision risquant de compromettre la compréhension. Ces dernières peuvent sans aucun doute survenir, mais dans ce cas, le locuteur, contrevenant à la politesse conversationnelle et risquant par rupture de progression d'atteindre la «face» du destinataire, devrait marquer l'interruption d'une forme de politesse, en s'excusant, par exemple. Dessaintes, qui fut l'un des premiers grammairiens à consacrer une étude à l'incidente, tout en défendant le caractère modal de ces constructions, ne manque pas de les associer à la fortuité de la mise en discours.

- (3) *C'est à ces «corps étrangers» que nous donnons le nom d'insertions incidentes ou incidentes, parce qu'ils sont introduits en cours d'énoncé «incidentement», dans une proposition ou dans une phrase où ils n'étaient pas prévus au départ de l'acte de communication.*

Dessaintes 1960 : 13

Ces façons purement utilitaires d'envisager les interruptions, sans être fausses, généralisent à l'excès. Des cas semblables d'interruptions ne correspondent qu'à un type de situation, une situation qui convient mieux à l'oral qu'à l'écrit. En effet, il reste encore à expliquer pourquoi l'insertion se pratique non seulement à l'oral, mais aussi à l'écrit, où la planification du message est indiscutable¹. La variété des emplois que nous étudions — et dont certains peuvent être imaginés à l'oral, en situation — débordent le cadre de la simple fortuité.

Nous prendrons comme hypothèse, dans la continuité de Forget 1992 : 16, que les insertions parenthétiques ont un rôle modélisateur par ce pouvoir qu'elles ont d'effectuer un retour sur le dire, pour le préciser, le commenter, etc. Ainsi les correspondances anaphoriques de I vers E dans lequel elle s'insère relèvent de ce caractère réflexif sur le dire, illustré par l'exemple suivant tiré de Tournier 1984 :

- (4) *Mais tandis que la souille me faisait hanter principalement ma soeur Lucy, être éphémère et tendre — morbide en un mot —, c'est à la haute et sévère figure de ma mère que me voue la grotte.*

Vendredi ou les limbes du Pacifique, p. 111

Notre propos vise les incidences de ce commentaire métadiscursif en termes de stratégie interactionnelle. Il est une particularité essentielle du procédé sur laquelle nous nous devons d'insister : son mode d'insertion dans l'ordre linéaire, qui fait que (5 a) est différent de (5 b) :

¹ La planification étant du moins possible, si elle n'est pas toujours pratiquée.

- (5) a. Les arbustes plantés à l'automne — **et ce n'est là qu'une de leurs particularités** — ne peuvent être engraisés avant le printemps.
- b. Les arbustes plantés à l'automne ne peuvent être engraisés avant le printemps, et ce n'est là qu'une de leurs particularités.

Les insertions parenthétiques supposent un mode de liaison particulier avec la portion d'énoncé dans laquelle elles s'insèrent, et les tirets ne sont que la manifestation concrète de ce rapport, que nous tenterons de préciser.

3. Commentaire, cohérence et efficacité rhétorique

Le mode de surgissement de l'insertion auprès de l'énoncé englobant a valu à ces constructions la dénomination grammaticale «incises» ou «incidentes»; en effet, l'emplacement dans la chaîne linéaire a son importance. L'insertion parenthétique ne constitue pas un énoncé à elle seule², malgré l'absence quasi totale de contraintes structurelles soulignée précédemment et qui se remarque d'autant plus que l'énoncé sans l'insertion se doit d'être complet sur le plan grammatical. L'insertion survient en rapport avec un élément de la portion insérante qu'il prend comme thème, ou avec la prédication comme un ajout sur la plan de la pertinence³. Cela expliquerait que les insertions en amorce d'énoncé soient impossibles — à notre connaissance.

L'insertion étant sous la dépendance énonciative de l'énoncé englobant, on comprend alors qu'elle ne soit pas dispensée de cohérence discursive. Les actes accomplis dans l'insertion sont fonction de leur relation pragmatique avec la prise de parole en cours et justifient son occurrence. On ne sera pas surpris de la variété d'actes qu'elle soutient; en effet, elle intervient souvent pour apporter une précision, comme une mise en garde circonscrivant les limites de l'interprétation, ou encore, pour détourner des objections, dans une forme qui ne va pas sans rappeler la figure de la prolepse. Plusieurs autres actes pourraient être répertoriés, relevant de la force assertive ou autre. Mais plus important est que les fonctions d'actes doivent être réinterprétées en regard du schéma de communication qu'elle active, bref de la dimension interactionnelle qu'elle renforce. Nous dirons que l'insertion se constitue en dépendance énonciative

2 Sauf dans le cas du proverbe, comme dans l'exemple (2); il se comporte alors comme une expression figée avec autonomie syntaxique et sémantique (mais non pragmatique) qui lui donne sa valeur en contexte et l'actualise.

3 Au sens de Sperber et Wilson 1995. Voir Moeschler 1996 pour une plus ample discussion. Nous ne suivons pas en cela Stati 1990, qui inclut des exemples du type : «Hier soir — vous m'écoutez? — je n'ai pas dîné.» (p. 135), qui relèvent de l'interruption et non du commentaire.

sous le mode du commentaire, soit direct (retour sur E explicité par des expressions autonomes : *c'est-à-dire, en un mot, etc.*), soit indirect, prenant la forme de l'ajout (laissant entendre que E demande l'adjonction d'information). En effet, le fait de son énonciation souligne le souci du locuteur de pourvoir le destinataire de toute l'information nécessaire au décodage du message quand ce n'est pas une action directe qu'il entend exercer sur les conclusions visées ou les prémisses de son interprétation. Le renvoi au contenu du message à construire ou à l'interprétation en cours peut être plus ou moins explicite, mais il suppose et convoque la participation active du destinataire-interprétant. L'insertion renvoie à une représentation cognitive de l'interprétation énonciative en cours, d'où le rôle métadiscursif que nous lui attribuons.

Un mode énonciatif particulier s'installe, temporellement dans la prise de parole et spatialement dans le texte, pour faire de ce dire un «à propos discursif», bref une parole parallèle, alternative. Cette valeur se constitue à partir de notre représentation de l'acte communicationnel; à l'écrit, une telle représentation renvoie à la norme de complétude de l'énoncé, selon la terminologie de Pierre Achard 1988 : 71. L'insertion signale un mode d'adresse particulier au destinataire-lecteur à partir duquel l'énonciation de E se donne comme incomplète et devant être complétée⁴. Interrompre le message en cours, soit pour le corriger, l'améliorer, le préciser, revient à attirer l'attention sur son contenu et/ou sa forme, mais surtout sur le procès en cours. Il en va de même avec les ajouts en finale d'énoncé. La place du procédé dans la linéarité, en correspondance le plus souvent avec l'interruption sur laquelle le locuteur mise le plus souvent (surtout si l'insertion se situe en cours d'énoncé plutôt qu'à la fin) sont autant d'éléments qui montrent le sens en cours de construction, contribuant ainsi à l'aspect dynamique de l'interaction⁵. Des inférences sous forme d'implications conversationnelles interviennent ensuite, liées à la nature de l'acte en question : si l'insertion vise une précision, c'est qu'il est implicite que le destinataire pourrait ne pas la connaître (et même ultérieurement, aurait dû la connaître); si elle vise un rappel, c'est qu'elle prévoit que le destinataire est susceptible d'oublier (ou d'autres variantes qui se déterminent en contexte), etc.

Ce mode de rupture de l'énoncé ainsi que sa dépendance à l'égard de l'énoncé englobant suggèrent une différence de niveau discursif, correspondant à

4 À moins qu'elle ne soit régie par un usage conventionnel, comme le sont les parenthèses informatives précisant les dates, donnant des pourcentages, etc., dans certains types de textes. Nul doute que leur prévisibilité en fait des cas peu intéressants sur le plan pragmatique, encore qu'ils soient soumis aux mêmes effets, mais simplifiés.

5 L'effet de simultanéité de cette parole parallèle se trouve confirmé par le choix du présent pour effectuer un commentaire qui serait un retour sur E, et non du passé (p. ex., «Les auteurs — je veux/*voulais dire aussi bien les professeurs que les étudiants — seront mis à contribution.»)

un ordre d'importance entre les deux types d'information ou entre les deux types d'actes (à interpréter non pas comme l'importance que ce fait peut revêtir pour le locuteur, mais comme sa pertinence dans le développement textuel). Il serait tentant d'avoir recours à la hiérarchie proposée par Roulet et coll. 1985 entre les actes directeurs et subordonnés. Mais convient-elle vraiment? Nous renvoyons à la discussion menée par Rossari 1995 et qui s'adapte ainsi à notre objet d'étude : tout en étant liée à la partie insérante, l'insertion, par le fait du commentaire métadiscursif équivalent à un macro-acte, se trouverait à subsumer les autres, ce qui rend malaisé de l'assimiler simplement aux cas de subordination d'actes prévus par la théorie conversationnelle genevoise.

Dans le contexte discursif qui nous occupe, la distinction rhétorique traditionnelle entre thèse principale et thèse secondaire pourrait être sollicitée; elle serait mieux rendue par les notions d'avant-plan et d'arrière-plan discursifs, suggérant par là que le discours place différemment ses objets à l'attention du destinataire. Il faut bien voir qu'il s'agit là d'un effet de perspective dû à la rupture de continuité ou à l'ajout qui ne peut que recevoir une valeur définitive en contexte⁶. Le discours alternatif qu'elle produit se donne comme un à propos à l'énoncé englobant et constitue ainsi l'un des moyens de mobiliser l'attention du destinataire. En présentant un à propos par rapport à E, l'insertion se trouve, selon les contextes, à accentuer soit sa continuité thématique avec E (en soulevant des implications sémantiques du thème, par exemple), soit l'incomplétude de E, l'énonciation parenthétique étant alors mise en évidence par sa valeur de contraste avec E. Elle acquiert une certaine valeur argumentative du fait même de ce mode d'organisation que les contextes exploitent diversement. Dans tous les cas, l'écrit a cette particularité, à travers le recours aux tirets, de faire intervenir l'appréhension visuelle et globale du message.

Ainsi, il est des contextes où la valeur argumentative que développent les insertions se trouve à opérer directement sur le plan interactionnel par un contrôle sur les prémisses d'une argumentation; cela est susceptible d'engendrer une position qui dirait : «mettons-nous d'accord avant d'aller plus loin» (que les tirets marquent iconiquement comme une rupture). Or, dans l'assimilation de l'argumentation avec une destination, pour reprendre le schéma métaphorique développé par les études de G. Lakoff 1987 et celles dans son sillage, recevoir l'assentiment pour les prémisses dispose favorablement pour la conclusion.

⁶ Robert de Beaugrande 1984 : 204, qui assimile les parenthèses aux insertions avec tirets, souligne cette particularité : «Like dashes, they can be used to insert any phrase format anywhere into a sequence, but with a stronger suggestion that the insertion is non-heavy (incidental, unimportant, outside the focus, etc.)»

Par le contrat interactionnel qu'elle établit, l'insertion permet le lien entre progression discursive et développement argumentatif. Autrement dit, le raisonnement et le déroulement du texte procèdent du même mouvement, l'insertion servant à souligner cette association, en s'assurant que le destinataire parcourt le même «cheminement» garantissant une destination commune (le partage de la conclusion, en l'occurrence).

Ce détour pragmatique par la représentation de la communication visée pourrait sembler superflu dans des cas où l'insertion semble se situer sur le plan purement référentiel en donnant une information qui, en apparence, ne convoque pas de stratégie interactionnelle particulière. En effet, marquée par les liens anaphoriques possibles, l'insertion peut aussi être renforcée par la relation sémantique, par exemple l'inclusion des parties dans le tout, et qui semble faire de l'insertion un ajout naturel plutôt qu'une rupture. C'est ce qu'illustre l'extrait d'un roman de Francois Barcelo où un personnage qui s'improvise comme scénariste doit faire ses preuves auprès de sa collègue Alice Knoll :

- (6) *À son sujet, sa stratégie était aussi humble que simple : il laisserait à Alice Knoll le soin de trouver le concept général du scénario et de proposer les idées; et il se chargerait, pour sa part, du travail à la fois le plus pénible et le plus facile — rédaction, transcription, correction. Elle aurait l'inspiration; il fournirait la transpiration.*

Les plaines à l'envers, p. 36

L'insertion fait l'illustration du «travail à la fois le plus pénible et le plus facile». Elle paraît alors se justifier par le lien sémantique qui unit objectivement ces éléments les uns par rapport aux autres, et non par un rapport subjectif du locuteur construisant et contrôlant l'interprétation de son destinataire. Pourtant, même dans ce cas, l'insertion n'est-elle pas motivée? L'énumération compte comme une illustration de l'aspect mécanique : c'est l'ensemble des opérations mentionnées, quelque peu attendues puisqu'inhérentes à tout travail d'écriture qui est souligné, d'où son caractère à la fois «facile» et «pénible». En outre, le fait qu'il s'attribue trois opérations tandis qu'Alice Knoll n'en aurait qu'une, l'inspiration, contribue dans une certaine mesure à rehausser son rôle et à justifier «la transpiration» que lui arracheraient ses fonctions. Ainsi, l'insertion fait plus qu'apporter une précision sur la portion de message amorcée antérieurement et/ou précédemment, d'autant plus que cette information paraît évidente : elle contribue à renforcer argumentativement la position du personnage. Dans ces contextes où l'insertion procède par explicitation hyponymique, le fait de son énonciation prend valeur connotative et fait ressortir le rôle didactique du locuteur, qui prend à charge l'explication.

Par ailleurs, la possibilité qu'elle a de se situer en marge de la portion d'énoncé renfermant le véritable objet de la prise de parole lui permet d'échapper aux contraintes d'articulation⁷, sa visée argumentative n'ayant pas à être développée et insérée dans la logique du propos en cours. Voilà ce qui en fait un propos parallèle (nous préférerons le terme à «secondaire»), servant à topicaliser un élément de E quand il ne vise pas l'énoncé global. Étant donné ces caractéristiques, on peut s'attendre à ce que l'insertion soit d'un développement moindre que celui de l'énoncé englobant; pourtant, il est des cas où l'illustration qu'elle contient mise sur l'argument de la quantité. C'est l'accumulation qui est à l'oeuvre, par exemple, dans cet extrait d'un roman de P. Bruckner, où l'insertion permet non seulement une énumération de détails, mais la démonstration de l'engouement du Président pour l'abondance verbale et les conséquences qu'elle entraîne :

- (7) *Le Président avait adressé à la nation son plus beau, son plus long discours — quarante-huit heures d'affilée, vingt-sept mille synonymes, cinq cents néologismes, deux cents barbarismes, solécismes et non-sens, trente évanouissements et de nombreuses migraines parmi les auditeurs —, où il s'était attribué, bien sûr, la paternité de la nouvelle idée.*

Le Palais des Claques, p. 113

Il est important de noter certains traits configurationnels que prend souvent l'insertion en contexte écrit, surtout littéraire : ils peuvent se regrouper autour de cette propriété qu'ils ont de marquer un changement de plan énonciatif. L'énoncé insérant sera marqué du récit tandis que l'insertion, elle, sera marquée du discours — pour reprendre la dichotomie de Benveniste. Ou encore le dialogisme se manifestera dans l'insertion par les paroles rapportées ou des restrictions qui renvoient à un changement énonciatif. Dans cet exemple, même si le discours indirect libre commence avant l'insertion, cette dernière actualise la subjectivité du personnage en présentant les paroles éventuelles qui auraient pu être celles de l'inspecteur :

- (8) *Sur son pupitre, quelques dossiers dormaient. Rien d'intéressant. Une petite vieille violée par un maniaque. Une femme tuée par son mari, au sujet duquel on avait lancé un avis de recherche — que pouvait-on faire de plus? Et trois cambriolages fort probablement commis par la même personne, qu'il aurait été possible de retrouver rapidement si l'inspecteur Gerry Tousignant s'était donné la peine d'enquêter au lieu de lancer des punaises sur son mur de liège.*

Les Plaines à l'envers, p. 96.

⁷ Sans compter que, par l'importance du développement, elle tiendrait davantage de la digression.

La représentation du destinataire — un rôle qui se construit aussi en cours d'énonciation — correspond à celui dont il faut satisfaire les questions éventuelles et que le narrateur récupère, ci-dessus, avec un clin d'oeil de connivence. Ou encore, sous forme de concession, le locuteur-narrateur anticipe ainsi sur l'argumentation à venir en répondant aux objections qui auraient pu se profiler :

- (9) *Deux ou trois fois par mois — jamais plus de quatre ou cinq —, Noël Robert s'enivrait.*

Souvent de la même manière, et probablement pour les mêmes raisons, même si celles-ci lui échappaient totalement.

Les plaines à l'envers, p. 15

Il ne rattrape pas son message, comme à l'oral une correction qui viserait à se substituer à l'erreur; plutôt, l'ajout prend valeur conversationnelle : s'il prend la peine d'ajouter ce détail, c'est qu'il aurait pu être oublié, mal interprété, etc. Ce détail ajouté, nécessaire aux yeux du locuteur, témoigne de la représentation que ce dernier se fait. Bref, le destinataire et tout témoin infèrent sur cette base une interprétation autre à déclasser, à rejeter. Dans l'énoncé ci-dessus, c'est comme si le narrateur voulait défendre Noël Robert des critiques qui pourraient peser contre lui; mais il le défend face aux allégations éventuelles d'un intervenant fictif auquel il ferait cette concession. L'ironie transperce, cependant, car la nuance qu'apporte le propos inséré est de taille et empêche de pouvoir prendre au sérieux la conclusion qui semble défendue : Noël Robert ne s'enivrait pas souvent. Et c'est donc l'insertion qui assume le contrôle de l'interprétation : elle fait dévier l'énoncé sérieux vers l'ironie.

On voit l'exploitation rhétorique possible d'un tel procédé de collaboration communicationnelle. L'un des cas les plus intéressants est celui qui joue de l'évidence. Sous prétexte d'une précision référentielle «à tout hasard», le locuteur fait passer pour évident — donc faisant partie de l'entendement — un détail qui ne l'est pas et qui, dans cet exemple, est en contradiction avec notre connaissance du milieu strict de l'armée :

- (10) *Des officiers canadiens — ou des gens en uniforme d'officier canadien — sortirent des blindés, sautèrent au sol.* (p. 9)

C'est comme si un autre discours se profilait, mais n'était pas pleinement utilisé puisqu'il ne règle pas les enchaînements subséquents. Le commentaire métadiscursif se fait sur le mode de l'inclusion, de la correspondance, sous-trayant de la discussion cette mise en rapport en la prétendant évidente. Ici, il s'agit d'une explication qui aurait pu être introduite par *en effet* : l'insertion

établit pour le lecteur un contexte d'exagération, donc une distanciation par rapport aux «faits» présentés dans l'énoncé englobant :

- (11) *Conduire une jeep sur un terrain fortement incliné, marcher devant un blindé capable de le broyer en un instant s'il trébuchait sur ses lacets, lancer des grenades d'exercice peut-être mal vérifiées, tout cela présentait des dangers réels. Et il arrivait parfois — on lui avait raconté maintes histoires d'horreur pour tenter de l'impressionner — que quelqu'un se blessât ou se tuât en ces circonstances.* (p. 31)

Citons un autre cas, où l'insertion, cette fois, se produit en fin d'énoncé. La valeur d'à-propos discursif est bien sentie dans le texte : l'élément informatif survient sans annonce et se donne comme marginal, et ne se trouve pas repris dans la trame narrative. En effet, dans cet extrait du roman *Les Plaines à l'envers*, de François Barcelo, la couleur rouge ne survient que pour accentuer l'ineptie du personnage, sinon son immaturité — le rouge étant simplement la couleur de prédilection des enfants. Dans ce moment d'oisiveté qu'il savoure en dépit de la pression des événements qui l'entourent, le narrateur nous révèle ce petit détail comme une note faisant culminer l'humour au terme de ce passage :

- (12) *L'inspecteur Gerry Tousignant était ravi de pouvoir s'adonner à son occupation préférée. La veille, en remarquant que les planches des estrades étaient faites de bois tendre, il avait amèrement regretté de ne pas avoir apporté, pour passer le temps, une poignée de punaises à tête de plastique. Lorsqu'on avait annoncé que le tournage était remis au lendemain, il avait fait un saut au bureau et rempli une poche de sa veste de ses punaises préférées — les rouges. [...]*

Juste devant Gerry Tousignant, une place demeurait libre. Trois punaises y étaient tombées. Deux étaient couchées sur le côté, mais la troisième était tombée tête à l'envers, pointe vers le haut, et attendait que quelqu'un vînt s'asseoir là. (p. 222)

L'insertion parenthétique permet de confirmer le script de jeu enfantin que construit le passage; sans en discuter explicitement, elle s'appuie sur des valeurs stéréotypées, ce qui est grandement compatible avec la fonction de connivence mentionnée plus haut.

Mais son mode énonciatif, que souligne le surgissement en fin d'énoncé, de même que sa composition en un seul syntagme mettent en évidence cet élément plus qu'ils ne le camouflent dans ce contexte. En focalisant ainsi l'attention, l'insertion parenthétique rejoint d'autres procédés de fragmentation de l'énoncé, rapportés par de Beaugrande 1984 : 247 comme assignant un poids

(«heaviness») au groupe de mots en question. Si l'insertion parenthétique se constitue, du point de vue énonciatif, comme dépendante de l'énoncé dans lequel elle intervient, on ne peut conclure que son contenu est secondaire, de peu d'importance, sans passer à côté de son efficacité rhétorique. Le commentaire qu'elle permet peut se donner comme un ajout évident — auquel cas, il paraîtra secondaire — comme il peut focaliser l'attention justement par un mode énonciatif contrastif. En se servant ainsi de la hiérarchie des plans d'intervention énonciative, le locuteur est en contrôle des effets qu'il veut produire.

4. Conclusion

La composition de l'énoncé joue un rôle dans l'élaboration du sens. Tout en restant dans le cadre de la cohérence qui oblige le locuteur à produire des énoncés non seulement interprétables individuellement, mais coorientés sur le plan argumentatif, l'insertion en exploite les limites, en commentant le message et la prise de parole elle-même dans son cours ou du moins, en soulignant, par le décrochement intonatif et souvent énonciatif dans tous ses aspects, son rôle métadiscursif.

Cette vocation pragmatique que nous lui attribuons prioritairement en fait beaucoup plus qu'un accident de parcours énonciatif soumis aux aléas d'inspiration du locuteur ou aux circonstances extérieures. Notre approche n'est pas uniquement dictée par les impératifs du corpus écrit; nous croyons que, même à l'oral, les insertions correspondant à celles de notre corpus devraient être abordées avant tout comme un retour sur la dimension énonciative, suscitant du même coup l'attention du destinataire. En soulignant la non-complétude énonciative, la pratique de l'insertion permet d'abord de déjouer les contraintes énonciatives, argumentatives imposées par E, et ensuite d'exploiter une hiérarchie des plans énonciatifs où, parallèlement à la visée énonciative première, s'énonce un dire qui peut avoir ou valeur d'élément secondaire, ou valeur d'emphase.

Références

- ACHARD, Pierre 1988 «La spécificité de l'écrit est-elle d'ordre linguistique ou discursif?», dans *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Éditions du CNRS.
- ADAM, J.-M. 1997 *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan.
- BEAUGRANDE, Robert de 1984 *Text Production. Toward a Science of Composition*, coll. *Advances in Discourse Processes*, vol. xi, New-Jersey, Ablex.

- BRONCKART, J.-P. 1996 *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- CATACH, N. 1988 *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, Éditions du CNRS.
- CULIOLI, A. 1978 «Valeurs modales et opérations énonciatives», *Le Français moderne* 4 : 300-317.
- DELOMIER D. et M.-A. MOREL 1986 «Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises», *DRLAV* 36-37 : 55-103.
- DESSAINTE, M. 1960 *La construction par insertion incidente (étude grammaticale et stylistique)*, Paris, d'Artrey.
- DUBOIS, J. et coll. 1994 *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O. et J.-M. SCHAEFFER 1995 *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- FALL, K. et G. VIGNEAUX 1990 «Genèse et construction des représentations. Les discours sur l'informatisation», *Protée* 18-2 : 33-44.
- FORGET, Danielle 1992 «A Pragmatic Role for Inserted Clauses in Literary Texts», dans D. Stein et coll., *Cooperating with Written Texts. The Pragmatics and Comprehension of Written Texts*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 373-395.
- GRIZE, J.-B. 1990 *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- LAKOFF, G. 1987 *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago University Press.
- LAURENDEAU, P. 1990 «Vers une typologie des tendanciels discursifs», *Protée* 18-2 : 125-133.
- LAPARRA, M. 1982 «Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral», *Le Français moderne* 3 : 208-236.
- MARTEL, G. 1998 *Pour une rhétorique du quotidien*, coll. Recherches sociolinguistiques, n° 4, Québec, CIRAL (Université Laval).
- MOESCHLER, J. 1996 *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- ROSSARI, C. 1995 «Du monologique au dialogique, du narratif au discursif : continuum ou rupture?», *Cahiers de linguistique française* 16 : 193-209.
- ROULET, E. et coll. 1985 *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SPERBER, D. et D. WILSON 1995 *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- STATI, S. 1990 *Le transphrastique*, Paris, Presses universitaires de France.
- TANNEN, D. et coll. 1982 *Spoken and Written Language. Exploring Orality and Literacy*, coll. Advances in discourse processes, vol. ix, New-Jersey, Ablex.

Corpus cité

- BARCELO, François 1989 *Les plaines à l'envers*, Montréal, Libre expression.
- BRUCKNER, P. 1986 *Le Palais des Claques*, Paris, Seuil.

KRISTEVA, Julia 1996 *Possessions*, Paris, Fayard.

RINGUET, L. 1991 [1957] *Trente arpents*, Presses de l'Université de Montréal.

TOURNIER, M. 1984 *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard.